



**CCRF &  
LABORATOIRES**

# ACTUALITES

2026 – n°13

08 juillet 2026

## FORMATION SPÉCIALISÉE HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL DU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION SPÉCIAL DU SCL RÉUNION DES 30 JUIN ET 01 JUILLET 2026

La **CFDT** était représentée par Jean-Michel **Combes** (L34) et Ingrid **Taco** (L35)

Cette réunion, organisée en présentiel, était présidée par Thierry Picart, Chef du SCL, assisté Nadine de Bellis, responsable RH, du docteur De Lescure, médecin du travail au L75, de Johanne Biron-Sabine, assistante de service social (SRH3) et de Marius Cronopol, ISST référent.

Le secrétariat de la formation spécialisée (FS) était assuré en alternance par Véronique Lefeuvre et Laura Bleuze (pôle RH) et Ingrid Marchal (Solidaires).

Avant d'ouvrir la séance, la direction du SCL s'enquiert de l'existence de déclaration liminaire. Aucune déclaration liminaire n'est proposée par les syndicats.

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DES 20, 21, 22 ET 23 AVRIL 2026

Sous réserve de la prise en compte des modifications demandées en séance, le procès-verbal est approuvé par la totalité des membres de la FS.

### EXAMEN DU TABLEAU DES SUITES DONNÉES DE LA FS- SSCT DES 20, 21, 22 ET 23 AVRIL 2026

Le tableau des suites a été parcouru en séance. La plupart des actions ont été menées, quelques-unes sont en cours de réalisation ou font parties de l'ordre du jour de cette instance.

Des discussions ont eu lieu sur les sujets suivants :

- [La fiche de registre SST 2025-19](#) : en plus d'avoir identifié le poste critique, il est demandé de scotcher l'entonnoir endommagé dans l'attente du renouvellement de l'équipement (le devis est en cours).



**CCRF &**  
LABORATOIRES

- [La fiche de registre SST 2026-1](#) : la **CFDT** demande à l'administration d'effectuer un recensement des réfrigérateurs utilisés pour le stockage des solutions avec des solvants organiques inflammables. La responsable du pôle RH n'y est pas opposée mais explique que le processus PRÉSERVER a déjà un travail conséquent sur les « postes à risque » du SCL et estime que le sujet ne pourra être traité qu'en 2027.

- Examen des DUERP – PAP :

- Laboratoire du Havre : les membres de la FS demandent à ce que soit réalisé un contrôle VLEP sur les poussières émises lors de la découpe de la céramique puisque celle-ci s'effectue dans le bâtiment.
- e-Formation IGPDE en accès libre « premiers secours : les gestes qui sauvent » : les membres de la FS demandent à ce qu'un rappel aux agents soit effectué. La responsable RH n'y est pas opposée mais explique vouloir la décaler dans le temps car d'autres formations sont en cours (transition écologique, droits et obligation du fonctionnaire, ...).

## EXAMEN DES REGISTRES SST

Sur les 5 fiches consultées en séances, 4 sont clôturées en séance.

- [La fiche 2026-3](#) « incendie au laboratoire de Marseille » sera suivie lors de chaque instance.
- [La fiche 2026-4](#) « problème électrique laboratoire de La Réunion » fera partie des suites à donner et des éclaircissements sont apportés en séance par la RSSE.

La **CFDT**, rappelle qu'il faudrait proscrire les multiprises « premiers prix » et privilégier des multiprises de qualité. De plus, elle soulève la problématique du nombre prises électriques, non identifiées, reliées à un disjoncteur.

Après discussion avec l'administration, les membres de la FS proposent :

- La vérification des disjoncteurs avec possibilité de resserrage des borniers par du personnel compétent et habilité lors de l'arrêt complet du courant en profitant d'un contrôle électrique par une société qualifiée.
  - Vérifier régulièrement l'état des multiprises et en cas de remplacement, privilégier des multiprises de qualité avec, si possible, des disjoncteurs/interrupteurs intégrés.
- [La fiche 2026-6](#) « exposition accidentelle à des vapeurs de solvants à Marseille » est clôturée mais les membres de la FS demandent à ce que :
    - Une formation concernant les risques chimiques soit proposée aux agents en charge de la réception.
    - Un rappel soit fait sur le port des EPI et des kits mis en place en cas de déversement.

La responsable du pôle RH est en accord avec la proposition de formation du personnel en charge de la réception et demande aux RSSE des laboratoires d'accompagner (former) ces agents sur le port des EPI afin de savoir où ils sont situés dans le laboratoire, comment les utiliser et dans quel cas.

- [La fiche 2026-5](#) « Départ de feu dans le local TGBT du laboratoire de Bordeaux » reste ouverte pour l'instant car des actions sont encore en cours.

La **CFDT** questionne l'administration sur le suivi de cette fiche étant donné qu'il n'y a plus d'instance de prévue d'ici la fin de l'année pour cause d'élections professionnelles. La responsable du pôle RH précise qu'il sera possible d'organiser une réunion en visioconférence.



**CCRF &**  
LABORATOIRES

## AVIS DE LA FS-SSCT DU CSAS SUR LES DUERP ET PAP

L'avis a été lu en séance par les membres de la FS.

Le chef du SCL les remercie pour la qualité du travail effectué et revient sur les risques psychosociaux. Il partage le constat avec les membres de la FS en expliquant la parfaite inadéquation des besoins et des effectifs car même si le SCL est en phase de renouvellement de son matériel, le sujet des effectifs restent préoccupant malgré les exigences croissantes de nos Directions Générales.

Il revient également sur les travaux à mener pour lever les contraintes qui pèsent sur les moyens du SCL comme par exemple les modalités d'habilitation.

La responsable du pôle RH explique que l'on peut se féliciter collectivement des mesures de prévention mises en œuvre conduisant à une baisse du nombre d'agents exposés et souhaite compléter l'avis en ce sens.

Le document n'est donc pas approuvé en séance mais celui-ci sera transmis prochainement aux membres de la FS pour approbation.

Pour terminer ce point, le Dr De Lescure et Mme Biron-Sabine ont rappelé que leur rapports annuels respectifs n'étaient encore finalisés mais qu'ils seraient transmis dès que possible.

### BILANS 2025 :

#### ▪ des contrôles périodiques obligatoires

La responsable RH remercie tous les acteurs concernés (RSSE, les Gestionnaires - Exploitation - Maintenance) pour le travail effectué dans les laboratoires.

Quelques modifications seront à effectuer sur les documents parcourus en séance mais il en ressort que les contrôles périodiques obligatoires 2025 ont été réalisés sur l'année ou ont été réalisés en début 2026.

#### ▪ des exercices d'évacuation

Le bilan des exercices est parcouru en séance, tous les laboratoires ainsi que l'unité de direction ont eu deux exercices d'évacuation en 2025.

Certains exercices d'évacuation sont le fait de « vrai » déclenchement, les autres planifiés, ont eu lieu soit par déclenchement manuel de la centrale incendie, soit par la mise en œuvre d'un fumigène, gaz d'essai, ...via un détecteur de fumée.

Un point de vigilance est fait sur :

- L'absence de fermeture des portes évoquée dans plusieurs « points à améliorer » des laboratoires.
- L'utilisation de casque ou écouteurs audio dans les laboratoires.
- L'oubli des documents tels que le « classeur pompier » et le « registre d'entrée »

La responsable du pôle RH revient sur l'utilisation des casques audio intra ou extra auriculaire qui est à proscrire dans les laboratoires mais aussi à l'unité de direction. Les RSSE devront donc y porter une attention particulière.



**CCRF &**  
LABORATOIRES

Des échanges ont eu lieu pour :

- Le laboratoire de Montpellier :
- Une porte coupe-feu de la cage d'escalier, maintenue ouverte par un bloc porte en journée, souvent restée ouverte lors des exercices d'évacuation. L'ISST référent propose d'évoquer le sujet avec l'ISST local pour voir s'il est possible de l'asservir à la centrale incendie.

- Le laboratoire de Lyon :

Pour 2026, le point de ralliement en extérieur semble convenir y compris pour les personnes à mobilité réduite. Il est demandé pour le prochain exercice d'évacuation de ne pas contacter la société de surveillance afin de vérifier si elle prend bien contact avec le laboratoire.

- L'unité de direction :

Même si les exercices d'évacuation ont été réalisés, l'unité de direction a rencontré des problèmes de communication et de coordination comme par exemple, l'absence de briefing et fin d'exercice et l'absence de communication concernant la réintégration des agents dans les locaux. L'ISST référent rappelle que c'est à la charge du poste de sécurité de déclencher les alarmes et de faire la levée de doute.

Pour terminer ce point, il n'est pas possible de contacter les services de secours (15, 18,...) via les téléphones du SCL !!

En cas d'urgence, il faut donc utiliser son téléphone portable personnel. Dans l'attente d'une solution, les membres de la FS ont demandé à ce que tous les agents en soient informés.

#### ▪ de la surveillance médicale

Le Dr de Lescure rappelle que les visites médicales peuvent se faire tous les deux ans et que c'est au médecin du travail de décider d'une fréquence annuelle. Les bilans sanguins sont réalisés tous les deux ans suivants les risques.

Le bilan 2025 a été parcouru en séance, et il est constaté :

- Une amélioration du nombre de visites médicales annuelles effectuées en 2025. En effet, 265 visites médicales sur les 299 agents concernés soit 89% contre 75% en 2024.
- Une baisse du nombre de visite que ce soit à la demande de l'agent ou à la demande de l'administration
- Une augmentation des arrêts de travail d'une durée supérieure à 10 jours mais une nette baisse des arrêts de travail s'une durée supérieure à 90 jours.

Les membres de la FS font la remarque inquiétante que, comme pour l'année 2024, le nombre d'arrêts de travail est plus élevé pour les laboratoires de Bordeaux, Montpellier et Paris ou sont connus des difficultés.

La responsable RH rappelle qu'un agent peut faire l'objet de plusieurs arrêts de travail au cours d'une année.

Au 31 décembre 2025, il y a eu une demande de reconnaissance en maladie professionnelle.

#### ▪ des formations hygiène et sécurité

En 2025, même si les chiffres peuvent être très variables d'une année sur l'autre, les agents du SCL ont suivi 1,1 jour de formation sur la santé et la sécurité au travail ce qui est légèrement supérieur à 2024 (1 jour).

Le nombre de stagiaire a diminué pour les formations de catégorie 2 (6,09%) et 3 (80,30%) ainsi que pour le nombre de jours de formation de la catégories 3 (78,95%). Concernant les formations de catégorie 1, le nombre de stagiaires et de jours de formation ont augmenté respectivement de 105,88% et 80,95%.



**CCRF &**  
LABORATOIRES

Globalement, il en ressort une baisse du nombre de stagiaires en 2025 (21,21%) ainsi que du nombre de jours de formation (13,71%). Les stagiaires les plus impactés par cette baisse sont les agents de catégorie C.

#### ▪ des accidents de service

En 2025, il y a eu une recrudescence des accidents de travail et de trajet avec 15 accidents de services dont 6 de trajets. En comparatif, pour l'année 2024, 4 accidents de trajets ont été enregistrés.

#### ▪ des crédits FS-SSCT

Le financement des crédits a baissé en 2025 avec un peu plus de 142 000 € contre plus de 250 000€ pour l'année 2025 dont :

- Plus de 42 653,78 € de financement via le CHS-ministériel
- Plus de 99 521,21 € de financement via le programme 218

#### ▪ des signalements d'une situation conflictuelle, ou d'une situation ressentie de violence ou de harcèlement.

4 fiches de signalement ont été transmises à la direction de SCL en 2025. Pour chacune d'elles, le nécessaire a été fait.

- 3 fiches concernaient le laboratoire des Antilles impliquant la mise en place d'une intervention par un organisme spécialisé dans les risques psychosociaux (Qualisocial).
- Pour la dernière fiche de signalement, un recours au tribunal administratif est en cours.

## BILAN DES PROGRAMMES ANNUEL DE PRÉVENTION 2025

En 2025, sur 201 actions inscrites au PAP, 14 ne sont pas réalisées. Le taux de réalisation est de 76% ce qui est satisfaisant et en légère augmentation par rapport à 2024 (74%). Les actions non réalisées en 2025 sont reportées en 2026.

La direction du SCL termine ce point en félicitant les laboratoires pour la bonne maîtrise de réalisation des actions et se dit consciente de l'implication que cela représente.

## INCENDIE AU LABORATOIRE DE MARSEILLE

Le chef du SCL souligne l'énorme travail effectué que ce soit par le laboratoire, l'ISST local et l'Antenne Immobilière et espère finaliser les travaux rapidement.

Voici les points évoqués en séance :

- L'incendie n'a pas atteint la structure du bâtiment, il n'y aura donc pas de travaux de reconstruction.
- Amiante : même s'il n'y a pas d'amiante dans l'atmosphère, il a en a été découvert dans l'enduit bétonné impliquant des travaux plus longs et plus chers. Le laboratoire est dans l'attente de transmission du rapport pour savoir comment mener les travaux avec la contraintes de désamiantage.
- L'aéraulique est revenue à la normale puisque toutes les CTA sont en état de fonctionnement.
- L'incertitude sur le redémarrage de certains matériels.
- Le financement estimé entre 500 000 et 1 000 000 d'euros pour les travaux et l'achat de matériels.



**CCRF &**  
LABORATOIRES

Le SCL peut s'autofinancer à hauteur de 400 à 500 000 euros, le budget étant plus élevé, le chef du SCL communique avec le Secrétariat Général mais sans visibilité puisque le montant exact et le calendrier pour engager les crédits ne sont pas connus.

Il rappelle également que le budget du SCL est abondé de 2 000 000 d'euros en 2026 donc le SCL à les moyens de financer les travaux mais cela impliquera une baisse de sa capacité d'investissement en matériels.

- Le calendrier de réalisation des travaux est dépendant du délai de finalisation des rapports d'expertise et de l'obtention des devis mais il va également subir les contraintes des vacances d'été.

La **CFDT** salue tout le travail qui a été fait et demande à l'administration, qui l'accepte, de prévoir un répertoire dédié sur le « réseau FS » qui serait alimenté au fil de l'eau avec les photos, les documents, les rapports, ...

La **CFDT** demande également si les laboratoires ont prévu des préconisations (fiche de sécurité, affichage, ...) pour les postes utilisant des solvants inflammables (distillation, extraction...). Le chef du SCL rappelle le chantier « analyse des postes à risque » et précise que le processus PRÉSERVER travaille dessus.

## ÉVOLUTION DU SERVICE

### ▪ **Projet d'unification du pôle boisson au laboratoire de Bordeaux**

Il était initialement envisagé de commencer le transfert des activités des domaines D06 et D07 du laboratoire de Montpellier vers un pôle « boissons » du Laboratoire de Bordeaux, à partir du 1er mars 2026. La mise en œuvre du projet a été suspendue pour permettre à la DGCCRF de vérifier les conséquences éventuelles que cela pourrait lui causer (exemple : sujet de contre-expertise par un seul laboratoire).

Le chef du SCL annonce en séance que la DGCCRF a répondu en donnant son accord au début du mois de juin 2026, pour que le transfert d'activité soit opéré. Il précise également que le rapport de visite de l'ISST local conclut que le dossier de transfert a été bien préparé par le laboratoire de Bordeaux.

Les membres de la FS interrogent le chef du SCL sur le transfert de matériel et souhaiteraient connaître sa date et son financement. Le chef du SCL répond que le transfert d'activité est financé sans impact sur les travaux du laboratoire de Marseille.

La responsable du pôle RH explique que pour le transfert de matériel, les devis sont effectués, les laboratoires concernés doivent échanger pour définir d'une date de transfert. Elle reprend le rapport de l'ISST local et évoque la construction d'un abri pérenne pour l'accomplissement des actes de réception et de premier traitement des échantillons destinés à la micro-vinification.

La **CFDT** s'interroge sur la faisabilité pratique en extérieur en cas d'arrivée massive d'échantillons. Effectivement, cela pourrait avoir un fort impact sur la pertinence de la banque de données si les échantillons sont stockés sous la pluie. La responsable du pôle RH précise que le sujet a probablement été pensé par le laboratoire de Bordeaux.

La **CFDT**, en consultant également le rapport de l'ISST local qui s'est rendu sur le site de Bordeaux le 29 avril 2026, évoque son inquiétude concernant le volet « ressources humaines ». En effet, il est prévu un recrutement de 4 à 6 agents pour compenser les 8 agents du laboratoire de Montpellier. L'effectif a été revu à la baisse alors que l'objectif est de densifier fortement. Cela va potentiellement augmenter les risques d'erreur sur l'identification des échantillons de raisins frais avant pressage.



**CCRF &**  
LABORATOIRES

La responsable du pôle RH affirme avoir répondu à la demande du laboratoire de Bordeaux mais comme la direction du SCL va suivre le projet, si des besoins supplémentaires en personnel sont nécessaires alors elle y répondra.

Le chef du SCL rappelle qu'il ne doit pas y avoir de dégradation des conditions de travail et qu'il ne minore pas la crainte des agents mais il est prévu un renforcement des équipes, des achats de matériels, .... Il est conscient que des changements qui, même s'ils sont positifs, peuvent être source de stress surtout s'il y a un enjeu derrière.

La responsable du pôle RH précise l'arrivée de postes pérennes en catégorie A et B et le recrutement d'agents contractuels en remplacement des agents en congés de longues maladies ou de longues durées.

Elle explique également la fusion des deux domaines D06 et D07 en un pôle « Boisson ». Les agents du laboratoire en ont été informés ainsi que le COFRAC et termine en précisant qu'un plan d'action est prévu et que la majorité des actions sont réalisées par l'unité de direction. La mise à jour des prescriptions est sans date butoir.

La **CFDT** revient sur le devenir d'un agent du laboratoire de Montpellier concerné par le transfert des activités « boissons » et « isotopie » vers le laboratoire de Bordeaux et souhaite savoir si la direction du SCL a pu obtenir la justification de sa non intégration dans le domaine des « pesticides » (Cf. questions diverses de [l'ACTU 11 du CSAS du 03/06/2026](#)).

En effet, la **CFDT** ne comprend pas pourquoi le laboratoire de Montpellier devrait attendre la mutation (en octobre) d'un agent n'ayant pas de compétence particulière sur les pesticides alors que l'agent du laboratoire de Montpellier possède cette connaissance et pourrait donc être rapidement opérationnel. La responsable du pôle RH répond que cet agent avait fortement insisté pour quitter ce domaine qui est composé actuellement des mêmes personnes. La direction du laboratoire de Montpellier a donc décidé de ne pas le réaffecter au domaine des « pesticides ».

Les membres de la FS ainsi que le chef du SCL conviennent d'une visite de la FS-SSCT au laboratoire de Bordeaux en 2027.

#### ▪ Microbiologie

Les effectifs des laboratoires ayant récupéré l'activité du laboratoire de Bordeaux sont, à ce jour, satisfaisants. Cependant, avec un taux de réalisation des prélèvements très bas (20% et 40%) il est fort probable qu'il y ait un fort afflux d'échantillons en fin d'année avec le départ des agents contractuels fin novembre 2026 et une forte charge de travail pour les agents restants.

La responsable du pôle RH explique qu'il est possible que les agents contractuels puissent être prolongés (de trois semaines) avec l'accord du Secrétariat Général et de la Direction du Budget.

Le chef du SCL répond que plusieurs domaines du SCL sont impactés par cette même problématique. Si les plans de prélèvement sont effectués en totalité, cela risque d'être problématique en fin d'année pour les laboratoires. Des signalements ont été faits aux Directions Générales pour que les prélèvements soient mieux répartis sur l'année et non sur un voire deux trimestres. La direction du SCL ainsi que le département scientifique suivent le sujet.



**CCRF &**  
LABORATOIRES

## POINT SUR LA SITUATION AU LABORATOIRE DES ANTILLES

### ▪ Déménagement

[\(Cf. questions diverses de l'ACTU 11 du CSAS du 03/06/2026\)](#)

Le chef du SCL salue l'action de l'équipe du laboratoire. Suite à la mise en demeure d'une société intervenante, Le SCL a repris la main sur le pilotage du chantier avec le soutien et la disponibilité de l'Antenne Immobilière de Lyon ce qui fait que les travaux avancent. Les sujets concernant l'aérialique et les ascenseurs sont réglés mais au regard de ce qu'il reste à faire, il n'est pas possible de prévoir un déménagement cet été mais il est acté qu'il se fera dans la semaine du 14 au 21 septembre 2026 et ce même si le bâtiment est livré plus tôt. Le COFRAC est prévenu et les audits internes de reprises d'activité se feront une fois l'installation faite.

### ▪ Point social :

Pour rappel, il y a eu une situation très conflictuelle et très dégradée entre certains agents. La situation a évolué positivement mais il reste des éléments à affiner.

Le plan d'action Qualisocial a été présenté et discuté avec les agents du laboratoire il y a une dizaine de jours. Les ateliers ont permis d'établir ce plan d'action donc les agents ont également participé à son élaboration.

Une visioconférence est organisée chaque vendredi et ce qui remonte des agents est que le collectif va plutôt bien et qu'il n'y a plus de situation conflictuelle.

L'arrivée du nouveau responsable d'établissement a aussi contribué à améliorer les relations dans l'organisation du travail (planification des congés, ...).

Les membres de la FS demandent à être destinataire de ce plan d'action. La direction du SCL n'y est pas opposée.

Il est également demandé à la direction du SCL si les agents du laboratoire peuvent bénéficier des horaires variables. Le chef du SCL n'écarte pas cette possibilité mais pas dans l'immédiat.

### ▪ Sujet sécurité lié aux analyses de stupéfiants

La police a confié l'analyse d'un pain de cocaïne dans lequel se trouvait un traceur désactivé qui a été réactivé par inattention. Le laboratoire a immédiatement contacté la police pour qu'elle vienne récupérer le prélèvement et connaître la marche à suivre.

Par soucis de sécurité, le chef du SCL a demandé au personnel du laboratoire de quitter les locaux. La police a récupéré le prélèvement, désactivé le traceur et donner des conseils.

Il s'agit d'une situation particulière qui ne devrait pas se reproduire car habituellement les laboratoires réalisant des analyses de stupéfiants ne reçoivent qu'un échantillon de la quantité saisie.

### ▪ Budget

Avec le soutien de la DGAI qui a appuyé la demande concernant le PITE (Programme des Interventions Territoriales de l'État) au sujet des analyses de chlordécone, le laboratoire va pouvoir se doter d'un matériel de plusieurs centaines de milliers d'euros pour réaliser les analyses selon la méthode de l'ANSES.



**CCRF &**  
LABORATOIRES

## SUITES DES VISITES DES ISST AUX LABORATOIRES DE BORDEAUX ET DE LILLE

Le chef du SCL ainsi que les membres de la FS remercie les ISST pour la qualité de leurs rapports

### ▪ Rapport de visite de l'ISST au laboratoire de Bordeaux

*Cf. chapitre « Evolution du service - Projet d'unification du pôle boisson au laboratoire de Bordeaux.*

Le document est parcouru en séance.

En plus de ce qui a été évoqué plus tôt en séance, l'ISST préconise la réalisation d'une ouverture (porte) au niveau du local d'accueil du rez-de-jardin pour limiter les allers et retours intempestifs. Il y aura peut-être d'autres travaux à prévoir suite au transfert de l'activité, ceux-ci seront faits en décalés.

### ▪ Rapport de visite de l'ISST au laboratoire de Lille

Le document est également parcouru en séance.

Suite aux recommandations de l'ISST, les suites données sont soit réalisées ou en cours dont voici quelques exemples :

- Des travaux sont à mener en vue de refaire une dalle devant l'abri de stockage des bouteilles de gaz.
- Une coupure électrique totale sera à planifier en 2026.
- Concernant l'exposition des agents aux champs électromagnétique, de nouvelles mesures d'exposition seront effectuées uniquement dans le cas d'acquisition d'un nouvel équipement.
- Le laboratoire doit mener une réflexion globale sur l'ensemble l'aéroulque du bâtiment.
- Modification de mobilier du domaine des « jouets » en favorisant des tables réglables en hauteur : une table est déjà présente et le personnel n'a pas fait remonter de besoin supplémentaire.
- Remplacement des bureaux par des plans de travail adaptés au travail sur écran.
- Réfection de la salle de restauration.

Sur ce dernier point, la responsable RH rappelle que les agents ne doivent pas manger dans leur bureau. La mesure avait été exceptionnellement prise lors de la période COVID mais ce n'est plus le cas.

L'ISST référent termine ce point en précisant que la direction du laboratoire de Lille doit réfléchir globalement sur l'aéroulque de l'ensemble du bâtiment et pourquoi pas s'orienter vers un système double flux réversible pour rafraichir en cas de canicule.

Concernant les bureaux fixes, il rappelle que la sédentarité à un effet sur la santé des agents (Troubles Musculo Squelettiques : dos et cervicales) et qu'il faut privilégier les bureaux réglables même s'ils sont plus onéreux.

## ACTIVITES PRESERVER

### ▪ Suites données de la FS-SSCT

La responsable du pôle RH parcourt le document qui est constitué de cinq actions réalisées par le processus PRÉSERVER.

- Achat de dispositif de rince-œil portatifs : tous les laboratoires du SCL en sont équipés.



**CCRF &**  
LABORATOIRES

- Utilisation de dispensettes dont l'objectif est l'automatisation de certaines tâches
- Chantiers de rationalisation des extincteurs
- Domaine « stupéfiants » Elimination des échantillons et odeurs de cannabis
- État des lieux des sorbonnes du laboratoire de la Réunion

Concernant l'élimination des échantillons de stupéfiants, la **CFDT** demande si ce qui est fait au laboratoire de la Réunion ne peut pas être étendu à l'ensemble des domaines « stupéfiants » du SCL à savoir que la destruction soit gérée par la DGDDI.

La responsable du pôle RH va transmettre l'information au département scientifique pour voir ce qui pourrait être fait et comment.

Sur l'état des lieux des sorbonnes du laboratoire de la Réunion, cinq sorbonnes sur les dix présentes dysfonctionnent ou sont en panne. Il convient de faire un état des lieux du besoin dans un premier temps pour voir s'il est nécessaire de tout remplacer.

#### ▪ Bilan 2025 et perspectives 2026

Un bilan de l'activité du processus PRÉSERVER a été présenté aux membres de la FS.

#### Les perspectives 2026 sont :

- Mise à jour et suivi des DUERP et PAP
- Mise à jour et suivi des DUERE et PAE
- Evaluation du risque chimique avec l'outil SEIRICH
- Démarche de substitution des produits chimiques dangereux
- Evaluation de l'exposition professionnelle aux produits chimiques (VLEP)
- Élaboration, mise à jour et revue biennale des documents du processus
- Veille réglementaire

#### Les chantiers 2026 sont :

- Poursuite du chantier de refonte des contrôles périodiques
- Implémentation de l'application DTA-thèque
- Chantier de simplification documentaire
- Webinaire d'information réglementaire sur les plans de prévention

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

#### ▪ Point sur la canicule

Le Secrétariat Général a diffusé un message de prévention sur la canicule qui a été ensuite diffusé par le SCL. ([Cf. Actu des labos du 23/06/2026](#)).

Les responsables d'établissement ont été questionnés et aucune situation alarmante n'a été évoquée. Ils ont fait remonter leurs difficultés et leurs besoins (achat de ventilateurs, ...).

Quelques changements ont dû être faits durant cette période comme par exemple :

- Utilisation des salles d'analyse climatisées pour faire des pauses fraîcheurs.
- Aménagement des horaires de travail : prise de service anticipée.
- Adaptation des modalités de travail : télétravail en fonction des tâches à accomplir, ...

Un point de vigilance a été fait sur le port des équipements de sécurité comme la blouse car même si c'est inconfortable, il ne faut pas impliquer un manque de sécurité.



**CCRF &**  
LABORATOIRES

La **CFDT** demande à la direction de communiquer avec les responsables d'établissement pour que les actions mises en place soient harmonisées au sein du SCL et non au cas par cas.

▪ **Travaux en cours sur l'organisation de la DGDDI (DG de Montreuil)**

Le SCL devrait être suivi par un nouveau service au lieu de la direction JCF.

Les travaux sont en cours mais ils sont bien avancés.

Le chef du SCL estime que ce pourrait être intéressant pour le SCL de faire partie du pôle technique de la DGDDI.

▪ **Point social sur le laboratoire de Bordeaux**

Il va y avoir de la mobilité dans le domaine ce qui fait que la direction du SCL a convenu avec l'organisme Qualisocial de refaire un point en septembre 2026.

▪ **Remplacement du responsable du laboratoire de Massy**

L'appel à candidature est fait mais à ce jour, il n'y a aucune candidature. Si c'est possible, le chef du SCL souhaite un remplacement par voie interne mais l'option par voie externe n'est pas écartée.

▪ **Remplacement du chef du SCL**

La fiche d'appel à candidature est disponible sur GECEI depuis le 29 juin 2026. Le chef du SCL a été sollicité à deux reprises pour description de ses fonctions.

▪ **Date de nomination du responsable unité ressources du laboratoire de Lyon**

La nomination devrait se faire rapidement.

▪ **Prime CIA**

Normalement, la prime devrait être versée sur le paye du mois d'août 2026. Les agents en détachement peuvent aussi bénéficier de cette prime.

Bonnes vacances 😊

Les représentants de la **CFDT** sont à votre disposition pour toute information complémentaire ou nous faire remonter toute difficulté ou remarque : [cfdt@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:cfdt@dgccrf.finances.gouv.fr)

**Ingrid Taco (L35) 02 99 14 37 14**

**Jean-Michel Combes (L34) 04 67 04 62 68**